

# Maintenir la pression pour dévier les lieux de vie

**Frédéric Debely, maire d'Amblans, a convié Michel Neugnot, vice-président à la Région Bourgogne Franche-Comté, à une soirée débat sur le thème de la déviation de la RN19. Élus, maires et membres du collectif des riverains et usagers de la RN19 étaient présents.**

En début de semaine dernière, Frédéric Debely, maire d'Amblans-et-Velotte, a convié Michel Neugnot, vice-président en charge des transports à la Région Bourgogne-Franche-Comté. La discussion étant centrée sur « la déviation de la RN19 », l'objectif pour Fédile était d'expliquer concrètement au vice-président ce que nous demandons, entre autres, une bretelle d'accès indispensable à Amblans et Mollans », observe Frédéric Debely. L'édile martelant « que ce serait inadmissible de ne pouvoir bénéficier d'un accès. Si l'État nous crée un couloir, cela aura un impact non négligeable sur les constructions et, de facto, on risque, au niveau du PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunale), de nous ôter du terrain constructible ».

Une réunion organisée en mairie d'Amblans à laquelle participaient entre autres des

membres du collectif des riverains et usagers de la RN19, et des élus représentant les villages d'Amblans, Genevreuille, Pomoy et Velleminfroy. Venu parler déviations de villages, « le vice-président de la Région a vite compris que celles-ci n'étaient qu'un élément d'un dossier plus consistant sur des axes européens. Que ce soit dans le sens Est-Ouest que Nord-Sud », observe Bernard Klem, membre du collectif.

Frédéric Debely a expliqué à Michel Neugnot, « plan à l'appui, les enjeux européens attendus de la modernisation de la RN19 et des réalités très locales ». « L'actuel projet de déviation de la RN19 est également celui de la RN57. Pour se rendre à Besançon depuis Saint-Sauveur et vice-versa, il conviendra en effet d'emprunter la RD64 jusqu'à Lure, puis la RN19 et peu avant Protey-lès-Vesoul, la future déviation. Est pour rejoindre Vallois-Loriot ».

## Nouveau contrat plan Etat-Région en 2023

Le maire d'Amblans de constater que « dans nos villages, rien n'avance, alors que du côté de la RN57, Vesoul va bientôt se lancer dans l'acquisition de la Déclara-



Venu parler déviations des villages, « Michel Neugnot a compris que celles-ci n'étaient qu'un élément d'un dossier plus consistant sur des axes européens tant Est-Ouest que Nord-Sud », observe Bernard Klem, membre du collectif des riverains et usagers de la RN19. Photo ER/

tion d'utilité publique de sa déviation. En clair, le plan catastrophe de voir le flux de trafic, notamment poids lourds, de la RN57 se rajouter à celui d'une RN19 non déviée se rapproche », martèle les membres du collectif.

« Une soirée débat en déteinte. Pas d'annonce spectaculaire. Néanmoins, nous avons pu faire passer quelques messages forts au représentant de la Région », note encore Bernard Klem. La seule annonce concrète de

Michel Neugnot, fut « la prolongation de l'actuel CPER (contrat de plan État Région) jusqu'à fin 2022. Soit un nouveau plan qui serait mis en œuvre en 2023. Une décision prise le 29 décembre ».